

Demangeot, Jean et Bernus, Edmond (2001) *Les milieux désertiques*. Paris, Armand Colin (Coll. « U Géographie »), 295 p. (ISBN 2-200-25197-1)

Monique Mainguet

Volume 46, numéro 127, 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/023027ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/023027ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Mainguet, M. (2002). Compte rendu de [Demangeot, Jean et Bernus, Edmond (2001) *Les milieux désertiques*. Paris, Armand Colin (Coll. « U Géographie »), 295 p. (ISBN 2-200-25197-1)]. *Cahiers de géographie du Québec*, 46(127), 109–110. <https://doi.org/10.7202/023027ar>

## NOTES

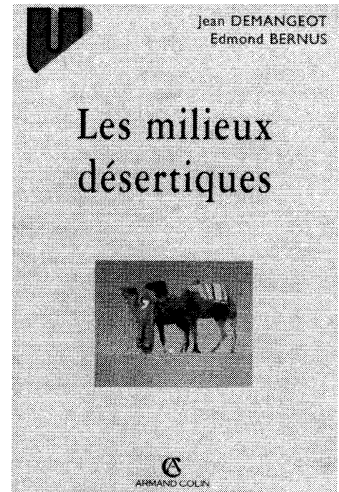
- 1 Adaptation de Yves Brunet, traduction de Pierrette Mayer et d'Annick Morin (chapitres 10 et 11).
- 2 Réalisée par le groupe KOREM de Québec.
- 3 À l'exception notable du sud-ouest de l'océan Indien, tout comme d'ailleurs dans la version originale anglaise de l'ouvrage. La Réunion, les Mascareignes, les Chagos et Diego Garcia apparaissent au moins dans l'index géographique et sur la carte du monde en pages 400 et 401 (annexe D); on ne peut pas en dire autant des Seychelles et de Mayotte. Quant à l'île Maurice, qui n'est pas si négligeable lorsque l'on s'intéresse aux petits États en développement en général, aux petits États insulaires en particulier, ou encore au processus d'intégration politico-économique de l'Afrique australe, elle est également identifiée sur la carte économique des États du monde (figure 1.10, p. 20-21) mais, dans ce cas, elle est mal située (confusion avec sa voisine, l'île de la Réunion).

DEMANGEOT, Jean et BERNUS, Edmond (2001)  
*Les milieux désertiques*. Paris, Armand Colin  
(Coll. « U Géographie »), 295 p. (ISBN 2-200-25197-1)

Dans l'introduction, les auteurs différencient bien aridité et sécheresse, évitant une confusion durable. Le chapitre 1 analyse le fait aride ou « maigreur des précipitations », trait commun aux aires dites « désertiques » et les autres données climatiques : précipitations, lumière et températures, régimes thermiques, nuances désertiques de montagne.

Le chapitre 2 aborde la biogéographie végétale et animale, les sols désertiques avec des remarques-clés : « Dans chaque cas régional... l'importance des facteurs édaphiques... Les déserts parfaits sont tout à fait rares... La variété des semi-déserts laisse espérer que beaucoup [...] pourront, un jour, être utilisés par l'homme ». Nous estimons, en effet, que le terme « désert » ne s'applique qu'au Sahara et au Rub al Khali. Les aires sèches d'Asie centrale sont steppiques.

Le chapitre 3, consacré aux « topographies héritées », excelle à décrire l'empreinte du Quaternaire dans les paysages dont la lecture ne peut être réalisée sans ces héritages, responsables de réseaux hydrographiques géants. Les surfaces d'aplanissement, les glaciers et les pédiments, héritages du Secondaire et du Tertiaire, ont gardé la fraîcheur de formes actives. La morphologie des déserts ne se comprend qu'à travers les alternances climatiques humides/arides durant les 2,4 millions d'années du Quaternaire. La présence de l'homme est décelable par l'archéologie, révélatrice des paléoclimats.



Le chapitre 4 traite des systèmes morphogénétiques actuels, depuis la « météorisation », les encroûtements, le déplacement des débris par gravité, les mouvements de masse, l'érosion hydrique diverse et l'érosion éolienne complexe. Une classification des régions sèches combine formes de terrain et milieu bioclimatique en opposant déserts et semi-déserts, distingués selon les nuances du froid.

Dans le chapitre 5, « L'homme et les milieux arides », on regrette que, dans ces paysages, où les activités humaines sont omniprésentes, l'homme n'arrive qu'artificiellement à la suite des premiers chapitres de morphologie climatique pure et que ces deux éminents spécialistes aient juxtaposé en deux tiroirs leurs connaissances et leur réflexions : le lecteur n'a pas la chance de voir les conditions hostiles qui exacerbent la créativité des hommes des déserts ni les innovations pour surmonter les handicaps que ces milieux leur opposent.

Nous pourrions reprocher l'emploi abusif du terme « désertification » (p. 176), dans la phrase « La désorganisation hydrographique est l'un des effets logiques de la désertification ». Il est en effet reconnu que l'assèchement et donc l'aridisation n'aboutissent pas obligatoirement à la désertification. La désorganisation de l'écoulement est davantage le résultat d'un assèchement, une cause et non pas un effet de la désertification. Nous estimons que l'homme est responsable, par ses activités, du déclenchement des mécanismes générateurs de la dégradation environnementale et que les sécheresses sont des accélérateurs de ces mécanismes traumatisants. Cela n'a pas été dit nettement dans les pages 243 et 244, consacrées à la désertification.

La façon dont l'homme de la Préhistoire a développé l'élevage des périodes bubaline à bovidienne néolithiques sans dégrader les pâturages, puis l'agriculture, la miliculture, la riziculture dans les zones semi-arides à partir de 350 mm/an de précipitations, l'apparition des cultures irriguées et les études de cas dans les aires sèches autres qu'africaines posent fructueusement la question de l'accès à l'eau par les pasteurs et les oasiens. Les formes actuelles d'exploitation du milieu – nomadisme – soulèvent la question délicate de la sédentarisation en Arabie et Jordanie. Les conséquences des aménagements hydrauliques modernes sont analysées avec objectivité; nous partageons le point de vue critique de Bernus sur le bouleversement écologique par les grands barrages pré-sahariens, les forages et l'utilisation des forages sans drainage.

Le manuel de Demangeot et Bernus reprenant en l'enrichissant le livre de Demangeot, 1981, *Les milieux naturels désertiques*, Sedes, Paris, 261 p., est utile, surtout dans la géographie française actuelle, où les milieux secs et les contraintes imposées par ces milieux aux sociétés et à leur développement sont délaissés.

Monique Mainguet  
Université de Reims-Champagne-Ardenne